

Assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol: projet exceptionnel et défi pour le Jura

L'interdisciplinarité assurée par une organisation ad hoc

Avec la volonté de faire un usage optimal des compétences spécialisées dont il dispose parmi son personnel et afin de garantir un suivi efficace et professionnel du dossier d'assainissement de la DIB, le Gouvernement jurassien a nommé, en 2000 déjà, un Groupe de projet chargé du suivi technique du dossier. L'objectif prioritaire était de coordonner le travail des différents acteurs de l'Etat tout en assurant les exigences les plus élevées dans les différents secteurs spécialisés confirmés. Le Groupe de projet est le répondant direct de bci et de ses mandataires pour tous les aspects techniques et scientifiques du dossier. Il est composé notamment de spécialistes issus de différents domaines de l'administration. Ce sont également ces mêmes personnes qui délivrent les autorisations nécessaires au projet et en contrôlent le respect des exigences.

La démarche mise en place permet une approche pluridisciplinaire du dossier. Les spécialistes concernés travaillent en concertation, avec un objectif commun, par juxtaposition des regards spécialisés. Cette démarche assure la complémentarité des actions tout au long du projet : chacune des spécialités représentées au sein du Groupe de projet assiste au développement du domaine de son voisin tout en l'enrichissant de ses réflexions et en tenant compte des impératifs spécifiques. Le décloisonnement ainsi assuré débouche sur une grande efficacité, le projet étant suivi en détail par des spécialistes ayant de facto une vue d'ensemble. La pluridisciplinarité permet également d'utiliser la complémentarité des différentes disciplines pour aider à la résolution d'un problème. Une première au sein de l'administration souvent critiquée pour son cloisonnement : le Groupe de projet assure la coordination entre spécialistes issus de quatre Départements différents.

Les membres du groupe de projet apportent au dossier des compétences pointues dans les domaines techniques et scientifiques suivants :

- protection de l'environnement : sol, eau, air, déchets spéciaux, géologie, hydrogéologie ;
- protection de la santé publique ;
- protection des travailleurs : sécurité au travail, médecine du travail, hygiène du travail ;
- protection contre les incendies : moyens de prévention, extinction, intervention ;
- techniques analytiques ;
- aspects juridiques.

Selon l'état d'avancement du projet, d'autres spécialistes ont rejoint momentanément le Groupe de projet (aménagement du territoire, permis de construire, Centre de renfort).

Les membres du Groupe de projet sont :

- Jean-Pierre Meusy, responsable du dossier DIB, Office de l'environnement ;
- Jean Fernex, collaborateur scientifique, Office de l'environnement ;
- Kathrin Gschwind, secrétariat, Office de l'environnement ;
- François Schaffter, juriste ;
- Jean Parrat, Hygiéniste du travail et ingénieur de sécurité, Service de l'économie et de l'emploi ;
- André Bapst, mandataire du Canton, MFR Géologie-Géotechnique ;
- John Mosimann, inspecteur feu et instructeur pompiers, ECA Jura.

Les membres du Groupe de projet peuvent faire appel à des experts extérieurs spécialisés dans des domaines spécifiques (assainissement de décharges, santé publique, géologie, hydrogéologie, gestion de projet, surveillance environnementale, risques, etc.).